



ARGENT

QUESTION À UN EXPERT

Quelles solutions pour placer son argent à court terme ?

VINCENT CUDKOWICZ, directeur général de [Bienprevoir.fr](https://www.bienprevoir.fr)

Depuis 2012, nos économies évoluent entre taux insignifiants et négatifs, asséchant les solutions de placements à court terme. Le regain d'inflation, qui ne se traduit pas encore par une remontée des taux, a eu raison de la plupart des solutions d'épargne, livrets réglementés, comptes à terme ne permettant plus de couvrir l'inflation actuellement de 2,5 %. Si surprenant que cela puisse paraître, c'est du côté de l'assurance-vie que quelques solutions peuvent s'envisager. Si les fonds en euros classiques gavés d'obligations ne couvrent plus le niveau d'inflation, les fonds euros dynamiques avec une poche investie en actions, voire des supports qui misent sur la thématique porteuse des infrastructures (énergies, transports, télécoms...) auront la faculté de vous offrir un rendement réel positif. Attention cependant, pour rendre une sortie possible à un horizon de trois ans, il faut veiller à limiter les frais à l'entrée. Les sociétés civiles immobilières logées en assurance-vie peuvent offrir une alternative, à condition de profiter d'enveloppes promotionnelles offrant des frais d'entrée réduits. Enfin, le crowdfunding immobilier, consistant à cofinancer avec des promoteurs sur deux ou trois ans des projets de constructions, est attractif. Pour limiter le risque de défaut, veiller à s'appuyer sur des plates-formes aguerries avec un taux de défaut vierge ou presque. ■

